

PRENOM

NOM

TELEPHONE

EMAIL

COMMUNE

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE FOYER: adulte(s) enfant(s)

Groupement d'achats:

Forest Ixelles

Marolles Cureghem

Bizet Schaerbeek

Evère

Comment avez vous connu VRAC ?

ADHESION: choisir entre les 2 types d'adhésion

Adhésion classique de 1€/an si :

- Locataire de logement social ;
- Travailleur-se à faible revenu ;
- Faible pension ;
- Chômage ou sous statut d'artiste ;
- Bénéficiaires d'allocations sociales (CPAS, RIS, AGR, APS, intervention majorée de soins de santé, ...);
- Etudiant.e ;
- Famille monoparentale et/ou famille nombreuse
- Dans une autre situation socio-économique qui contraint les choix alimentaires au quotidien.

Adhésion solidaire de 20€/an

pour toutes les catégories non reprises dans la liste ci-dessus (ou si la situation socio-économique le permet)

PLATEFORME DE COMMANDE & DROIT A L'IMAGE

- J'autorise Vrac à créer mon compte sur la plateforme de commande en ligne;
- J'autorise VRAC à diffuser les clichés sur lesquels j'apparais sur tous les supports (papier, presse, numérique, interne, externe, affiches, Internet, vidéos...) et accorde cette autorisation sans limite de territoire et pour une durée indéterminée.

En adhérant à Vrac Bruxelles, je m'engage à respecter la charte.

Je déclare sur l'honneur vouloir adhérer à l'Asbl Vrac Bruxelles.

Date

Signature de l'adhérent.e.

La charte VRAC

BRUXELLES

VRAC Bruxelles défend l'accès à une alimentation durable et de qualité pour tou·tes.

VRAC défend un mode d'action basé sur le « **faire ensemble** » et la **mixité sociale**, et la **mise en place de systèmes agricoles soutenables et équitables, viables pour les producteurs et sains pour les mangeurs.**

Les personnes deviennent actrices de leur choix de consommation alimentaire et au-delà, actrices des choix de l'association.








En ne faisant pas de marge sur les produits, en les achetant en grandes quantités directement aux producteur·ice·s et fournisseurs, en limitant les emballages superflus, et grâce à l'implication de tou.te.s, les groupements d'achat permettent de proposer **des produits de qualité à des prix accessibles.**

Afin d'assurer le bon fonctionnement du groupement d'achat, il est nécessaire de définir des règles communes, que chaque adhérent·e, par sa signature, s'engage à respecter.

L'association VRAC se réserve le droit de refuser la prise en compte d'une nouvelle commande d'un·e adhérent·e n'ayant pas respecté cette charte

Je m'engage à:

-  Faire preuve de bienveillance et de respect envers les autres adhérent·es, partenaires et salarié·es de Vrac.
-  Donner du temps au cours de l'année pour mon groupement d'achat, selon mes souhaits et possibilités: soutien à la préparation des commandes, partage de savoirs, participation aux groupes de travail, à l'assemblée générale, ambassadeur·rice dans mon quartier,...
-  Venir avec des contenants et respecter les horaires de distribution.
-  Prendre en compte les ruptures de stocks, et accepter de partager équitablement le cas échéant.
-  Régler ma cotisation, valable un an.